



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Secrétariat général DDPS

13 décembre 2019

Fiche de coordination 10.503, CLA-G, site extérieur de Romont

Plan sectoriel militaire PSM, partie « ouvrages »

Comparaison avec les anciennes versions du PSM:

Avec l'adoption par le Conseil fédéral, le 8 décembre 2017, de la partie « programme » du plan sectoriel militaire 2017, les emplacements des centres logistiques de l'armée (CLA) et des sites extérieurs associés et pertinents pour le plan sectoriel ont été fixés pour la première fois dans le plan sectoriel militaire. La présente fiche de coordination pour le CLA-G, site extérieur de Romont est donc désormais incluse dans la partie « ouvrages ».

Contenu

1	Contexte, utilisations futures	4
2	Dispositions	4
3	Explications	5
Carte		7
Périmètre des installations (1:25 000)		7
Légende		8

Impressum

ÉDITEUR

Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) – Secrétariat général du DDPS

RÉDACTION

Territoire et environnement du DDPS

CARTES

Office fédéral de topographie – swisstopo

RÉFÉRENCE

Sous forme électronique : www.plansectorielmilitaire.ch

10.503 CLA-G, site extérieur de Romont

Canton concerné	Fribourg
Commune concernée	Romont
Utilisation principale	Site extérieur du CLA de Grolley Préparation de matériel et de véhicules
Propriété foncière	Confédération

1 Contexte, utilisations futures

L'emplacement de Romont est un site extérieur du Centre logistique de l'armée de Grolley (CLA-G). Il est utilisé notamment pour préparer des chars et d'autres véhicules lourds à chenilles ainsi que du matériel. Selon la partie « programme » du PSM 2017, son utilisation doit être poursuivie pour une durée illimitée.

Une extension du périmètre des installations permet la création de halles ou d'aires de stationnement supplémentaires. Cet élargissement sera obtenu par un échange de terrains d'un total d'environ 3 ha à l'ouest du périmètre existant. Les accords nécessaires à cette réalisation ont été signés avec les propriétaires fonciers privés et les exploitants agricoles des parcelles concernées. L'établissement du périmètre étendu des installations dans la présente fiche de coordination permettra de remplir les conditions d'une division parcellaire selon le droit foncier rural.

Les chars dont la préparation incombe au site extérieur de Romont sont aujourd'hui transportés sur des wagons jusqu'à la gare de Romont. De là, ils accèdent à la route par une rampe de chargement et sont acheminés jusqu'au site extérieur. L'armée bénéficie d'un droit d'utilisation pour la rampe de chargement.

2 Dispositions

a. **But, exploitation (coordination réglée)**

Le site extérieur de Romont est utilisé pour préparer le matériel et les véhicules.

b. **Périmètre, infrastructure (coordination réglée)**

Coordination réglée: le périmètre de l'installation délimite la zone à usage militaire (voir carte). La construction ou la transformation de bâtiments et d'installations militaires sur le site se fonde sur la planification immobilière du DDPS.

Information préalable: le projet est de prolonger le périmètre de l'installation vers l'ouest d'un total de 3,11 ha (voir carte). Ces surfaces serviront de réserve foncière stratégique pour un agrandissement futur de l'installation.

c. **Accessibilité (coordination réglée)**

Le site extérieur de Romont est accessible par le réseau de transport existant.

L'accès pour les chars et les véhicules lourds à chenilles depuis la gare de Romont se fait par une route séparée à partir de la route cantonale. Afin de réduire le trafic au centre de Romont, le DDPS étudie d'autres voies d'accès pour les chars.

3 Explications

a. **But**

Le site extérieur de Romont est principalement utilisé pour le stockage et la préparation de chars et d'autres véhicules lourds à chenilles ainsi que du matériel divers. Il est utilisé toute l'année par la Base logistique de l'armée (BLA).

b. **Périmètre, infrastructure**

Le périmètre actuel des installations couvre une superficie de 15,73 ha. On envisage de le faire passer à 18,84 ha avec l'extension (information préalable). Il comprend actuellement différentes constructions, à savoir des ateliers, des entrepôts et des surfaces de stockage ainsi que d'autres bâtiments pour l'administration et la loge. Située au nord du site extérieur proprement dit, le long de la route cantonale, une zone attenante est utilisée pour la mise en colonne des troupes.

La surface prévue pour l'agrandissement de l'installation se trouve encore sur une propriété privée, mais elle doit également être transférée à la Confédération dans le cadre d'un échange de terrain. La division parcellaire nécessite l'assentiment des autorités civiles compétentes selon le droit foncier rural.

Selon l'inventaire cantonal, les 3,11 ha à ajouter au périmètre (information préalable) sont des surfaces d'assolement (SDA). Le périmètre actuel des installations (coordination réglée) est entouré par des SDA. Pour s'avérer judicieuse, une extension de l'installation ne semble possible qu'à proximité immédiate de l'installation existante. La surface proposée par la Confédération dans le cadre de l'échange de terrain est également de qualité SDA.

Pour consolider le passage de l'extension du périmètre d'information préalable en coordination réglée, des exigences accrues doivent être satisfaites en raison des SDA : d'autres emplacements doivent avoir été examinés et rejetés car inadaptés. De plus, l'implantation imposée et la nécessité d'agrandir l'installation doivent être démontrées. La procédure de modification du niveau de coordination est régie par les dispositions du chapitre 6.4.1 du programme PSM 2017.

Le traitement des SDA, en particulier en cas d'utilisation pour des projets de constructions militaires, est régi par les dispositions figurant dans la partie « programme » du PSM 2017, chapitre 3.5.8, et dans le plan sectoriel des SDA de la Confédération.

Romont figure dans l'inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS). Les projets de planification et de construction, en particulier l'adaptation de l'aménagement pour l'accès des chars (cf. let. c ci-après), doivent être coordonnés avec les objectifs de conservation du site ISOS Romont.

Un périmètre archéologique, dans lequel une tombe de l'âge du bronze a été exhumée, est situé à proximité immédiate du site. Les extensions structurelles du site extérieur doivent donc être coordonnées à un stade précoce avec l'Office archéologique du canton de Fribourg (AAFR).

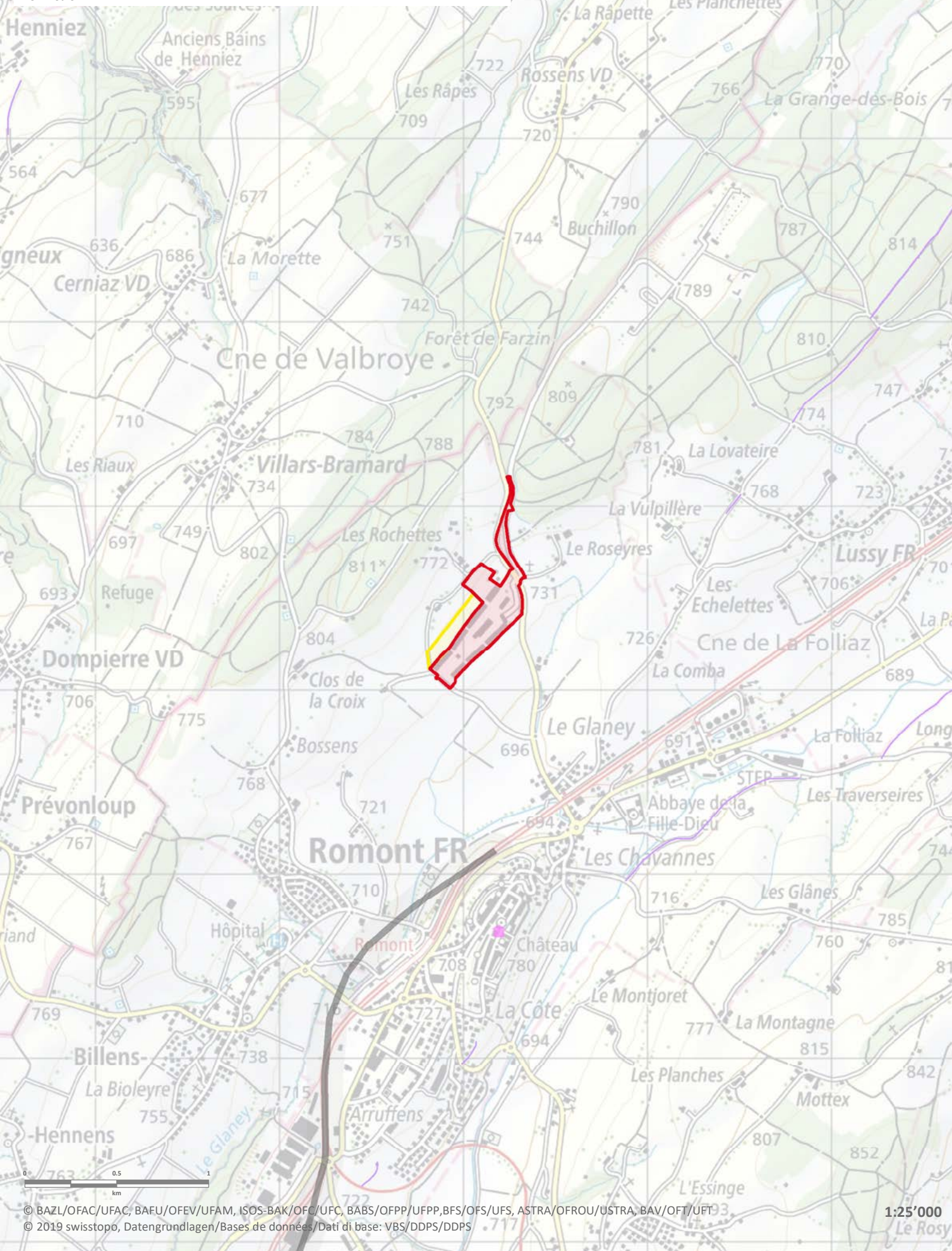
c. **Accessibilité**

L'accès principal au site extérieur de Romont se fait par le nord en suivant la route cantonale. L'arrêt de bus « Les Rochettes » se trouve également à cet endroit. L'accès pour les chars se fait par le sud en empruntant une étroite route goudronnée.

Afin de soulager le centre-ville par une réduction des nuisances sonores et du trafic routier, le DDPS examine d'autres possibilités d'accès pour les chars, à savoir le déplacement de la rampe de chargement des chars, qui doit faire l'objet d'un accord préalable avec les CFF, ainsi que la construction d'une nouvelle route d'accès au site extérieur.

10.503 Site extérieur du CLA Romont

Périmètre



Legende/Légende/Leggenda

Mögliche planerische Massnahmetypen Types de mesures de planification possibles Tipi di misura di pianificazione possibili

Festsetzung Coordination réglée Dato acquisito	Zwischenergebnis Coordination en cours Risultato intermedio	Vororientierung Information préalable Informazione preliminare	
			Standortfestlegung Site d'implantation Ubicazione dell'impianto
			Anlageperimeter Périmètre de l'installation Perimetro dell'impianto
			Gebiet mit Hindernisbegrenzung Aire de limitation d'obstacles Area con limitazione degli ostacoli
			Gebiet mit Lärmbelastung ≥ 60 dB(A) Territoire exposé au bruit ≥ 60 dB(A) Area con esposizione al rumore ≥ 60 dB(A)
			Gebiet mit Lärmbelastung ≥ 55 dB(A) Territoire exposé au bruit ≥ 55 dB(A) Area con esposizione al rumore ≥ 55 dB(A)
			Konsultationsbereich Périmètre de consultation Area di coordinamento

Inhalte anderer Sachpläne Contenus d'autres plans sectoriels Contenuti degli altri piani settoriali

	Infrastruktur Luftfahrt Infrastructure aéronautique Infrastruttura aeronautica
	Infrastruktur Schiene Infrastructure rail Infrastruttura ferroviaria
	Geologische Tiefenlager Dépôts en couches géologiques profondes Depositi in strati geologici profondi
	Übertragungsleitung Lignes de transport d'électricité Elettrodotti
	Infrastruktur Strasse Infrastructure routes Infrastruttura strade
	Infrastruktur Schifffahrt Infrastructure navigation Infrastruttura navigazione
	Asyl Asile Asilo

Schutzobjekte von nationaler Bedeutung Objets de protection d'importance nationale Oggetti protetti di importanza nazionale

	BLN-Objekt Objet IFP Oggetto IFP
	Moorlandschaft Site marécageux Zona palustre
	Flachmoor Bas-marais Palude
	Hoch- und Übergangsmoor Haut-marais et marais de transition Torbiera alta e torbiera di transizione
	Trockenwiesen und -weiden Prairies et pâturages secs Prati e pascoli secchi
	Auengebiet Zone alluviale Zona golenale
	Wasser- und Zugvogelreservat Réserve d'oiseaux d'eau et de migration Riserva di uccelli acquatici e di uccelli migratori
	Jagdbanngbiet District franc Bandita
	Wildtierkorridor überregional Corridors faunistiques suprarégional Corridoi faunistici sovraregionale
	Amphibienlaichgebiet: Ortsfeste- und Wanderobjekte Site de reproduction de batraciens: objets fixes et itinérants Sito di riproduzione di anfibi: oggetti fissi e mobili
	ISOS-Objekt (Bundesinventar der schützenswerten Ortsbilder der Schweiz) Objet ISOS (inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse) Oggetto ISOS (inventario federale degli insediamenti svizzeri da proteggere)
	IVS-Objekt (Historischer Verkehrsweg von nationaler Bedeutung) Objet IVS (voie de communication historique d'importance nationale) Oggetto IVS (via di comunicazione storiche d'importanza nazionale)